



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le trente avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges DENEUVILLE, Maire.

**Objet : Désignation d'un délégué appelé à
siéger auprès de l'Agence d'Urbanisme
de l'Aire Toulousaine (A.U.A.T)**

Délibération n° 2026.04.30.054

Rapporteur : Georges IOANNOU

La commune de Launaguet est membre de l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulousaine (AUAT), aire urbaine. Cette association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 a pour objet la réalisation et le suivi, sous forme partenariale, de programmes d'activités et d'études permettant l'observation, l'analyse, la prospective et l'évaluation des politiques publiques.

Elle a également pour objectif la coordination, les études de faisabilité et la gestion des projets de développement urbain, économique et social, l'aménagement du territoire et la programmation dans le domaine de l'habitat, du logement, des transports, des déplacements, du paysage...

Suite au renouvellement du Conseil municipal, celui-ci doit désigner un représentant unique auprès de cette association.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de désigner M. Georges IOANNOU, représentant la ville de Launaguet auprès de l'AUAT.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Désignent M. Georges IOANNOU, représentant la ville de Launaguet auprès de l'AUAT.

Voté à la majorité avec 22 POUR et 7 ABSTENTIONS (Marie-Claude FARCY, Pascal PAQUELET, Tanguy THEBLINE, Caroline DIEZ, Jean-Luc GALY, Patrice RENARD, Nadia MENECEUR).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Marie MAILLARD
Secrétaire de séance,

Georges DENEUVILLE
Maire,

Membres en exercice : 29
Membres présents : 25
Absents excusés Représentés : 4
Absent : /

Date convocation :
30 avril 2026

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

Étaient présents (es) : Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Marie MAILLARD, Laurent BATTALIA, Sylvie IZQUIERDO, Serge PIACESI, Donatien VARON, Sylvie OURGAUD, Héléne ESTIVALEZES, Christophe JAMMY, Mikael LAURI, Betty BAUDET, Soraya HADDAD, Mélanie BRANCO, Yann GLEIZES, Pascal PAQUELET, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Caroline DIEZ, Patrice RENARD, Nadia MENECEUR.

Étaient excusés représentés(es) : Bénédicte NAVARRO (pouvoir à S. IZQUIERDO), Eric CHAUVIN (pouvoir à G. BUSIDAN), Paola HUGUENIN (pouvoir à H. HAMDANI), Tanguy THEBLINE (pouvoir à MC FARCY).

Absent : /

Secrétaire de séance : Marie MAILLARD

